## Fonds d'investissement climatique

FIP/SC.6/5 7 juin 2011

Réunion du Sous-comité du FIP Le Cap, Afrique du Sud 29 et 30 juin 2011

Point 6 de l'ordre du jour

PLAN D'INVESTISSEMENT BURKINA FASO

## Proposition de décision du Sous-comité du FIP

Ayant examiné le *plan d'investissement pour le Burkina Faso* (document FIP/SC.6/5), le Souscomité du FIP

a) approuve le plan d'investissement en tant que cadre de perfectionnement des projets qu'il prévoit et prend note de la demande de financement de 30 millions de dollars à titre de don. Le Sous-comité réaffirme sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, aux termes de laquelle une fourchette de financements doit être approuvée pour chaque pays à des fins de planification de l'amélioration des propositions de projets et de programmes devant être soumises au Sous-comité du FIP pour approbation d'un financement au titre du FIP, étant entendu que les financements de la limite inférieure de la fourchette seront plus facilement approuvés que ceux proches de la limite supérieure, qui seront fonction des ressources disponibles.

La fourchette de financements du FIP convenue pour le Burkina Faso est de 20 à 30 millions de dollars. Le Sous-comité reconnaît également que, lorsque les projets et propositions de programmes sont soumis pour approbation d'un financement par le FIP, la qualité des activités proposées sera un facteur important dans l'approbation du montant du financement.

- approuve un financement total par le FIP de 1,445 million de dollars, à titre de don pour la préparation des projets suivants, qui seront élaborés dans le cadre du plan d'investissement :
  - i. 550 000 dollars pour le « *Projet de gestion décentralisée durable des forêts* » (*PGDDF*)" (Banque mondiale).
  - ii. 495 000 dollars pour le « *Projet de protection et gestion participative des forets domaniales » (PGPD)*" et le « *Partage de l'information et des leçons apprises » (ISL)*" (BAD).
  - iii. 400 000 dollars pour le « *Projet de valorisation des produits forestiers et développement des filières* » (*PVPF/DF*)" (Banque mondiale).
- c) prend note du budget prévisionnel pour la préparation et la supervision des projets mentionnés ci-dessus et approuve une première tranche de financement pour les prestations des BMD en matière de préparation et de supervision :
  - i. 245 000 dollars pour le « *Projet de Gestion Décentralisée Durable des Forêts » (PGDDF)*" (Banque mondiale).
  - ii. 247 500 dollars pour le « *Projet de protection et gestion participative des forets domaniales » (PGPD)*" et le « *Partage de l'information et des leçons apprises » (ISL)*" (BAD).
  - iii. 170 000 dollars pour le « *Projet de valorisation des produits forestiers et développement des filières* » (*PVPF/DF*)" (Banque mondiale).

d)	prie le Gouvernement du Burkina Faso et les BMD de prendre en considération dans la préparation des projets toutes les observations écrites qui auront été soumises par les membres du Sous-comité avant le 15 juillet 2011.